

Depuis 2008, date de prise en main par la Camieg de la gestion de notre régime spécial maladie, **FO Energie et Mines n'a cessé de dénoncer les dysfonctionnements** de la caisse.

Consciente de ses responsabilités et des conséquences financières graves pour les agents, mais aussi de la dégradation de la qualité de soins pour ces derniers, FO Energie et Mines a exigé un audit sur la Camieg et la Cpm de Nanterre, a réitéré plusieurs fois une demande d'enquête de l'Inspection Générale des Affaires de la Sécurité Sociale, pour faire la clarté sur les problèmes, rechercher les écueils, trouver les solutions adaptées et valider une efficacité optimale au service de nos bénéficiaires.

Si les retards de livraison des outils informatiques, adaptés et totalement intégrés (Infogérance), ont leur part de responsabilité, **l'organisation même de la Camieg et celle de la sous-traitance de la gestion à la Cpm de Nanterre y sont pour une grande partie responsables.**

Notre persévérance a permis de faire bouger les choses et a démontré que la première source d'erreur relève d'un manque flagrant de mise à jour du fichier « bénéficiaires ». Consciente que les 106 fichiers détenus dans les Cmcas étaient loin d'être « justes » et que leur fusion poserait des problèmes, FO Energie et Mines avait demandé, dès la création de la Camieg, une mise à jour complète de ce fichier afin d'en assurer la pertinence, même si cela devait générer des emplois temporaires pendant quelques semaines. Refus de la Direction, les mises à jour se font au fur et à mesure des réclamations des agents. A ce jour, **des centaines de dossiers non traités qui ne permettent plus aux agents d'être reconnus comme assurés sociaux** de la Camieg, etc. **Sur ce sujet, les exemples portés par FO Energie et Mines, ont amené la Direction de la caisse à prendre des mesures d'urgence dont nous jugerons fin Juin de l'efficacité.**

A de maintes occasions, nous avons dénoncé l'absence de communication de la caisse vers ses assurés sociaux leur permettant d'être mieux informés de leurs droits mais aussi des procédures à suivre ce qui aurait évité également des erreurs et des retards dans le traitement des dossiers. Nous avons dénoncé une absence totale de réponse à leurs courriers ou courriels. Notre obstination a engagé la direction à mettre en œuvre un plan de communication spécifique et à apporter des réponses aux courriers et courriels des assurés sociaux de la caisse. Là aussi, nous jugerons sur pièces.

Nous avons également alerté la direction de la Camieg et la Direction de la Sécurité Sociale sur **une absence totale de suivi des réclamations des assurés sociaux** et donc une impossibilité d'en connaître le volume exact, la typologie des problèmes rencontrés, les délais de traitement, etc. **Notre acharnement sur ce point pour défendre les agents a engagé la Direction de la Sécurité Sociale à mettre en place, sous son égide et sa propre responsabilité, un comité de pilotage spécifique avec la direction**

**de la Camieg et celle de la Cпам de Nanterre.** Nous attendons également un retour sur ce sujet pour juger de la pertinence et de la réalité des actions projetées.

De son côté, la direction de la Camieg met en place une véritable cellule de crise et un processus spécifique « réclamations » (Infodécideur N° 27). Une équipe dédiée est mise en place avec pour objectifs d'ici fin Juin de recenser toutes les réclamations non résolues, les classer, en comprendre l'origine et les causes, remédier aux problèmes et surtout pouvoir les traiter.

Pour FO Energie et Mines, s'il y a urgence et obligation de mettre en œuvre des moyens spécifiques pour traiter tous les problèmes avant l'été, **il y a aussi obligation de regarder une nouvelle organisation interne de la Camieg pour en accroître l'efficience sur le long terme.** C'est le débat que FO Energie et Mines porte aujourd'hui et portera dans les mois à venir et en particulier lors de l'examen de la future Convention d'Objectif et de Gestion.

FO Energie et Mines refuse que la gestion de notre régime spécial maladie soit « fonctionnarisée » et basée sur les seuls critères de rentabilité financière. **Derrière chaque dossier, chaque N° de sécurité sociale, il y a un Homme ou une Femme à qui l'on doit un service exemplaire et le respect de ses droits.**

Comme nous venons de le rappeler, grâce à l'action de notre fédération, des choses avancent et quelques signes peuvent nous permettre d'espérer un retour à une situation moins dégradée, nous entendons que la direction de la Camieg tente d'agir dans l'urgence, propose quelques pistes d'amélioration sur son propre fonctionnement, mais il n'en demeure pas moins vrai, que la gestion de notre caisse est loin d'être efficiente en l'état actuel de son organisation.

**L'organisation interne, mais aussi sa gestion bicéphale entre la Camieg et la Cпам de Nanterre sont un facteur important de dysfonctionnement sur le moyen et long terme.** Alors que la Camieg a la responsabilité de la gestion de notre régime spécial maladie, cela se traduit déjà aujourd'hui par la perte totale de la maîtrise sur la gestion technique des remboursements, notre caisse n'ayant plus aucun droit de contrôle ou de regard sur la gestion sous-traitée à la Cпам de Nanterre.

Face à cette situation, **FO Energie et Mines revendique d'avoir une caisse en responsabilité totale de gestion, capable d'appliquer et de faire appliquer ses décisions, d'en vérifier leur application.** C'est à ce titre que les valeurs de notre régime spécial maladie et les droits de nos assurés sociaux seront les mieux défendus. La Camieg doit en conséquence reprendre l'ensemble de ses missions, avec la gestion des remboursements embarquée au sein de la caisse et non plus externalisée. Aujourd'hui, ce ne sont ni les moyens techniques, ni les moyens humains, ni les moyens financiers qui peuvent être un frein à une organisation plus efficiente, plus rationnelle et plus humaine.

Qui plus est, cela redonne du sens aux textes fondateurs de la Sécurité Sociale qui confient aux Cпам le rôle et le devoir de gérer les assurés sociaux de leur territoire géographique et seulement ceux-là. C'est aussi un acte fort pour défendre la Sécurité Sociale au moment où les projets gouvernementaux de restructuration, de régionalisation et de mutualisation des Cпам font légions.

Pour conclure, FO Energie et Mines défend également une redistribution aux assurés sociaux de la Camieg des excédents financiers importants qui en 2010 frôlent les 120 millions d'euros pour les actifs et 58 millions pour les retraités. Si rien n'est fait, en 2014, c'est 263 millions d'euros dans les caisses, rien que pour les actifs et pendant ce temps, la question sur l'amélioration des remboursements maladie reste posée ...

**Pour FO Energie et Mines, plusieurs leviers, par ordre de priorité, peuvent être utilisés pour redistribuer les excédents financiers aux agents :**

- Améliorer les remboursements pour baisser de façon égalitaire le reste à charge des agents actifs, inactifs et de leur famille. Une proposition a été votée à la Camieg, à l'unanimité des 5 fédérations, pour 15 M€ d'améliorations sur l'optique, le dentaire et l'auditif, proposition soutenue et défendue par FO Energie et Mines.
- Baisser la cotisation des agents actifs de 0.97% à 0.77% pour rééquilibrer leur contribution au financement de leur couverture maladie et augmenter leur pouvoir d'achat. La baisse concomitante de la cotisation des employeurs doit être reversée à la couverture supplémentaire.
- Faire varier légèrement la cotisation de solidarité des actifs vers les inactifs et la part de la cotisation des employeurs pour permettre des améliorations de remboursements plus conséquentes pour tous les agents, actifs et inactifs.
- Appliquer une gratuité temporaire de 9 mois de la cotisation des actifs (proposition des employeurs), en dernier recours et une fois que les autres évolutions seront validées et à condition que les économies faites par les employeurs soient aussi reversées à la couverture supplémentaire maladie des agents actifs.

**Pour toutes ces mesures, les chiffres parlent d'eux-mêmes, il y a de l'argent dans les caisses.**

**FO Energie et Mines milite pour :**

- le maintien de notre régime spécial statutaire maladie qui prend en charge les actifs, les inactifs, et leur famille, avec un niveau de remboursements élevé,
- une Camieg efficiente, au service de ses assurés sociaux.